

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

2, rue Neuve Saint – Pierre - Bureau 635

75181 PARIS Cedex 04

☎ : 01 53 17 86 44 - 📠 : 01 53 17 86 46

E-mail : [cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr)



*Les brèves de la CFTC-Douanes - Novembre 2010*

## *Discours de la méthode*

Imaginez – ce n’est pas très difficile en cette période – une réforme de grande ampleur inventée par un gouvernement déterminé.

Imaginez que cette réforme soit difficile et impopulaire.

Sur le fond et sur le bien fondé de cette réforme, chacun est libre de se faire son opinion ; en son âme et conscience, et compte tenu des éléments d’information dont il dispose, chacun pèse le pour et le contre, évalue la nécessité ou non de cette réforme. Cela relève de la liberté d’opinion absolue et individuelle de tout un chacun.

Sur la méthode, c’est là qu’interviennent les corps sociaux intermédiaires, dont les syndicats. S’il n’y a ni dialogue préalable, ni concertation sur une réforme complexe et aux impacts forts pour l’avenir des salariés, la méthode est inacceptable et la protestation s’impose.

Dans ce cadre, la CFTC a pris ses responsabilités et appelé à des mouvements successifs de protestation. Il est normal et légitime d’avertir le gouvernement sur les erreurs commises et à venir ; erreurs d’appréciation, erreurs de pédagogie et de communication.

**Comme tout changement majeur, une réforme de cet ordre, si elle n’est ni réfléchie sur une durée significative, ni travaillée avec les premiers intéressés, ni expliquée dans la franchise, ne peut entraîner l’adhésion des personnes concernées. Tensions et blocages deviennent inéluctables.**

Imaginez maintenant que malgré ces avertissements clairs, sévères et répétés, le gouvernement, à tort ou à raison, s’obstine et s’enferme dans une détermination absolue (gouvernement légitimement élu par les citoyens avec mandat de mettre en oeuvre la politique qui lui paraît appropriée).

Un syndicat dans son juste rôle estimera alors qu’il est inutile de faire perdre davantage d’énergie et d’argent aux salariés lancés en première ligne des mouvements. Ayant clairement exprimé et pointé du doigt les dysfonctionnements d’élaboration et les facteurs d’injustice liés à la réforme, il laissera au gouvernement la responsabilité d’appliquer ses propres décisions, avec tous les risques pour le futur qu’une telle démarche comporte.

Pour un syndicat, protéger les salariés, c’est aussi ne pas leur mentir, lorsque l’évidence s’impose.

**C’est le parti qu’a pris la CFTC-Douanes, qui constate avec regret que le temps passé au conflit aurait été mieux employé à la négociation.**

***CFTC-Douanes : sur un autre ton.***